



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
4	26 août 2014
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECSV-T-RFP-14-0335	
Titre :	
Porte-documents	
Date de clôture de la demande de prix :	
le 17 septembre 2014 à 14h00 (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de	Courriel:
Stella Van Tassel	proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECSVT-RFP-14-0335 datée du 7 août 2014. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 9

Question:

Dans la modification #2 vous indiquez que l'ouverture du haut doit être fermée par des boucles ou un rabat. Pouvez-vous nous dire si une fermeture éclair serait acceptable?

Réponse :

Une fermeture à glissière pour fermer l'ouverture supérieure serait acceptable.

2.2 Question No. 10

Question:

À la page 32 du document d'appel d'offres, sous INSTRUCTIONS POUR L'EXPÉDITION, c'est indiqué que l'expédition doit être faite sur des palettes. Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer si l'expédition par cartons, et non sur des palettes, serait acceptable?

Réponse :

Si l'expédition ne pas fait sur palettes tel que décrit dans les spécifications dans « INSTRUCTIONS POUR L'EXPÉDITION » l'expédition sera refusée.